

ID: 078-257825646-20220210-DELIB202205-DE



2022-05 10/02/2022

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DE LA REUNION DU COMITE DU SYNDICAT D'ENERGIE DES YVELINES

OBJET: ACHAT GROUPÉ D'ÉLECTRICITÉ - LANCEMENT DU 3EME GROUPEMENT

L'an deux mille vingt-deux, le jeudi 10 février 2022 à 17 heures 30, dans les locaux de la Salle des Fêtes, Chaussée Saint-Vincent, à Maule, se sont réunis les membres du Comité du Syndicat d'Energie des Yvelines sous la présidence de Monsieur Laurent RICHARD, Président.

Convocation en date du 3 février 2022.

Étaient présents : ANDELU : Charles CRESTEY, AUTOUILLET : Cédric BSCHORR, BAZEMONT : Thierry NIGON, BENNECOURT: Henri LECLER, BEYNES: Philippe MIRAULT, BLARU: Marie-France PIERRE, BOUGIVAL: Vincent MEZURE, BREVAL: Michel ABRAHAM, BULLION: Xavier CARIS, CHÂTEAUFORT: Bernard LERISSON, CHAVENAY: Micha ACKERMANN, CONDE-SUR-VESGRE: Stéphane BLAIRON, CRAVENT: Jacky JOUBERT, DAMMARTIN EN SERVE: Guy YVART, FEUCHEROLLES: Michel DELAMAIRE, GALLUIS: Georges WILLEMOT, GAMBAIS: Laurent DACULSI, GARANCIERES: Philippe ENARD, GOMMECOURT: Gérard SOLARO, GOUPILLIERES: Stéphane JEAN, GROSROUVRE: Paul STROUDER, HERBEVILLE: Roger HENEAULT, JOUARS-PONTCHARTRAIN: Willy BOYÉ, LA QUEUE-LEZ-YVELINES: Alexis MARCHANDISE, LA VILLENEUVE EN CHEVRIE: Christian GACHENOT, LE MESNIL LE ROI: Didier KENIGSBERG, LE PORT MARLY: Nicole GAUTIER, L'ETANG LA VILLE: Michel MOUTON, LIMETZ VILLEZ: Valérie MILON, LOMMOYE: Ivan BOUSSION, LONGNES: Christian PUPPINCK, LOUVECIENNES: Murielle CHARLES-BERETTI, MARCQ: Frédéric JUHAS, MAREIL-LE-GUYON: Jean-Michel THIRANT, MAREIL MARLY: Lionel LIOTIER, MARLY-LE-ROI: Jean-Luc GAGNIERE, MAULE: Laurent RICHARD, MÉRÉ: Jean GARNIER, MOISSON: Marc BONMARCHAND, MONDREVILLE: Georges LEMONNIER, MONTAINVILLE: Éric MARTIN, NEAUPHLE LE CHÂTEAU: Éric LE RAY, NEAUPHLE LE VIEUX: Magali DESDOITS, NEAUPHLETTE: Alain GARRIGOU, NOISY-LE-ROI: Christophe MOLINSKI, NOTRE-DAME-DE-LA-MER: Bruno BOUVERY, RAMBOUILLET: Benoît PETITPREZ, ROSAY: Christophe PERREL, SAINT ARNOULT-EN-YVELINES: Michel JOLLY, SAINT GERMAIN DE LA GRANGE: Farès LOUIS, SAINT GERMAIN EN LAYE: Serge MIRABELLI, SAINT ILLIERS LE BOIS: Joël CHATELAIN, SAINT REMY-L'HONORE: Patrick RATEL, SARTROUVILLE: Benoît BOUHEBEN-DEMAY, M'barek BOUCHLLIGA, Nadia EL LETAIEF, SAULX-MARCHAIS: Maryline GAMBLIN, SEPTEUIL: Franck ROUSSEAU, THIVERVAL-GRIGNON: Daniel BOSSE, THOIRY: Bruno JESUS, VICQ: Heraldo VILLEGAS, VILLIERS-LE-MAHIEU: Robert RIVOIRE, RAMBOUILLET TERRITOIRES: Philippe DEFRENNE, Olivier PARIZOT, CU GPSEO: Michel CARRIERE, Bernard MOISAN, CA SQY: Françoise BEAULIEU, Bertrand COQUARD, Henri-Pierre LERSTEAU, Christine RENAUT, SIERTECC : Jean-Pierre HARDY, soit 71 délégués présents comptant pour le quorum. Le quorum étant atteint, le Comité peut valablement délibérer.

Reçu en préfecture le 14/02/2022

Affiché le



ID: 078-257825646-20220210-DELIB202205-DE

Étaient absents excusés : ADAINVILLE : Edouard ODIER, AIGREMONT : Samuel BENOUDIZ, AUTEUIL-LE-ROI: Michael DE LAROCHE, BAILLY: Denis PETITMENGIN, BOINVILLIERS: Laurence GAULT, BOISSY MAUVOISIN: Alain GAGNE, BOISSY-SANS-AVOIR: Christine MATHIEU, BONNIERES SUR SEINE: Benoit DESMOUSSEAUX, BUC: Bernard MILLION-ROUSSEAU, CHAMBOURCY: François ALZINA, CHAUFOUR LES BONNIERES: Schéhérazade DENIARD, COURGENT: Jean-Paul BARON, FRENEUSE: Adrien LESEC, GRANDCHAMP: Benjamin MASI, HOUILLES: Marina COLLET, Christine HERREBRECHT, Sylvère MAGA, LA HAUTEVILLE: Marc COURTEAUD, LE PECQ: Agnès BUSQUET, LE TARTRE-GAUDRAN: Hervé GRANDURY, LE TREMBLAY SUR MAULDRE: Thierry BIORET, LES MESNULS: Christian BRAILLARD, MAREIL SUR MAULDRE: Frédéric MUSILLAMI, MENERVILLE: Thomas ABBOU, MONTCHAUVET: Thierry GIRAUDIER, MONTFORT L'AMAURY: Jean-Claude CAIN, MULCENT: Bruno LEFRERE, RAMBOUILLET: Philippe COSTE, Leïla YOUSSEF, RENNEMOULIN: Benjamin DEVELAY, SAINT GERMAIN EN LAYE: Christine GOTTI, Elisabeth GUYARD, SAINT ILLIERS LA VILLE: Sylvain DANIEL, SAINT NOM-LA-BRETECHE: Gérard PARFAIT, SARTROUVILLE: Alice HAJEM, Hassan DRIF, TOUSSUS-LE-NOBLE: François-Xavier MOREAU, VILLIERS- ST-FREDERIC: Xavier MURAT, RAMBOUILLET TERRITOIRES: Jean-Louis FLORÉS, SIRE: Cédric AOUN, CU GPSEO: AUFRECHTER, Éric BOISTEAU, Gaël CALLONNEC, Sandrine DOS SANTOS, Aljou GASSAMA, Stéphane JEANNE, Joël MARIAGE, Didier MARTINEZ, Georges MONNIER, Yann PERRON, Jean-Luc SANTINI, Dominique TURPIN, Lionel WASTL, CA SQY: Laurent BLANQUART, François LIET, Eva ROUSSEL, SIERTECC: Cédric AOUN, Rachid BOUHOUCH, Marc DENIS, Maxime LOUBAR, Youssef MENIAR-AUBRY, Guillaume MERLET, Jean-Marie MOREAU, Gaëlle PELATAN, Charles PRÉLOT, Daniel VIZIÈRES, soit 66 délégués absents.

Assistait également : BEYNES : Philippe GUILLONNEAU.

<u>Etaient également absents excusés</u>: <u>AIGREMONT</u>: Yannick RAYNAUD, <u>BAILLY</u>: Éric VERSPIEREN, <u>BUC</u>: Stéphane TOUVET, <u>SIERTECC</u>: Eddie AIT.

Michel ABRAHAM est nommé secrétaire de séance.

Le SEY a souhaité s'investir et aider les collectivités en initiant des groupements de commandes d'achat d'électricité en tant que coordonnateur à partir de 2015. Fort du succès rencontré avec l'adhésion de plus de 170 membres sur les derniers groupements, le SEY souhaite pérenniser ce service à destination des collectivités.

Le marché en cours, prenant fin le 31 décembre 2022, le SEY souhaite relancer un nouveau marché européen d'achat d'électricité pour la prochaine période à venir (Accord-cadre 2023-2026) afin bénéficier des meilleurs prix du marché grâce à la mutualisation des achats.

Vu la directive européenne n°2009/72/CE du 13 juillet 2009 concernant les règles communes pour le marché intérieur de l'électricité,

Vu le Code de la Commande Publique et notamment ses articles L 2113-6 et suivants,

Vu le Code de l'Energie,

Vu la loi 2014-344 du 17 mars 2014 relative à la consommation,

Vu l'acte constitutif du groupement de commandes pour l'achat d'électricité approuvé par le Comité du Syndicat d'Energie des Yvelines le 11 décembre 2014, délibération 2014-42,

Considérant l'expertise et l'expérience acquise par le SEY en matière d'achat d'énergie,

Considérant que premier appel d'offres d'achat d'électricité prendra fin le 31 décembre 2022,

Considérant l'importance de la mutualisation des besoins pour constituer des marchés attractifs pour les fournisseurs,

Considérant l'avis favorable du Bureau en date du 4 février 2022,

Envoyé en préfecture le 14/02/2022

Reçu en préfecture le 14/02/2022

Affiché le



78760 JOUARS PONTCHARTRAIN

74 01 30 85 64 10 - Fax: 01

Après en avoir délibéré, le Comité, à l'unanimité des membres présents,

DECIDE de relancer un nouveau marché d'achat d'électricité, fourniture et services associés.

AUTORISE le SEY à avoir recours à une Assistance à la Maîtrise d'Ouvrage pour mener à bien ce groupement de commandes pour l'achat d'électricité, le Président à signer tous les documents correspondants.

AUTORISE le Président à signer tous les documents nécessaires à l'accomplissement de sa mission de coordonnateur de groupement d'achat.

Pour extrait confor

Laurent RICHARD

Président Maire de Maule

Vice-Président du Conseil départemental

Envoyé en préfecture le 14/02/2022

Reçu en préfecture le 14/02/2022

Affiché le

ID: 078-257825646-20220210-DELIB202205-DE